

2025-2026

COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT DE PROJETS POUR LES TERRITOIRES

FORMATION CONTINUE
BAC+3
Niveau 6

Licence Professionnelle - Intervention Sociale : Accompagnement de publics spécifiques

Objectifs

En interrogeant à la fois les publics, les territoires, les institutions et les partenariats de l'intervention sociale en milieu urbain, premier bassin d'emploi du secteur, la licence professionnelle vise l'acquisition de solides compétences en diagnostic social, méthodologie et coordination de projet.

Débouchés

Responsables de service, de projets, d'équipements, au sein de collectivités ou d'associations dont la mission consiste à élaborer et développer une politique cohérente et coordonnée dans le domaine de l'intervention sociale, de l'éducation, de l'animation, du développement local, de l'insertion et de la formation.

Compétences développées

- Comprendre le contexte socio-économique et le cadre juridique et institutionnel de l'intervention sociale.
- Analyser les besoins individuels et collectifs des publics.
- Identifier et analyser les différentes postures d'intervention et d'accompagnement.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les dispositifs, projets collectifs et actions partenariales dans le champ concerné, et les articuler avec les enjeux de développement des réseaux et des territoires.

Les + de la formation

- Une véritable formation qui relie apports universitaires et expérimentation de terrain.
- Une pédagogie sociale active.
- Une forte implication des réseaux professionnels des secteurs de l'éducation, de la ville, de la jeunesse et du développement social urbain.

Modalités pédagogiques et tarifs

Temps plein :

- 35h/semaine
- du 15 septembre 2025 au 23 juin 2026
- IUT (Lieuxaint 77)
- Stage pratique en entreprise : du 8 octobre 2025 au 19 juin 2026
Rythme du mercredi au vendredi : 8/10/25 au 17/10/25, du 29/10/25 au 19/12/25, du 14/01/26 au 20/02/26, du 1/03/26 au 10/04/26, du 22 au 24/04/26, du 6/05/26 au 7/05/26, du 20 au 22/05/26, du 10 au 19/06/26
Semaine complète du 20 au 24/10/25
- 7200 euros
- 175 euros de droits d'inscription

Financement

Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (BUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation. Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- Action de formation à l'initiative de votre employeur : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation.
- Action de formation certifiante (BUT, Licence professionnelle) à votre initiative : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

Statistiques

2020 50%
2021 1 diplômé/2

2021 50%
2022 2 diplômés/4

2022 75%
2023 3 diplômés/4

2023 66%
2024 2 diplômés/3

L'UPEC évalue chaque année ses dispositifs de formation.

Pour connaître nos taux (satisfaction, insertion...) contactez-nous via l'adresse statistiques@iutsf.org



SÉNART

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle significative.
- Avoir un BAC+2 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Conditions d'admission

Admission en 2 étapes :

- Examen du dossier de candidature (disponible sur : <https://canel.iutsf.org>).
- Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Contrôle des connaissances

La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tuteuré.

Date limite de financement : 15 juin 2025

Contenu pédagogique

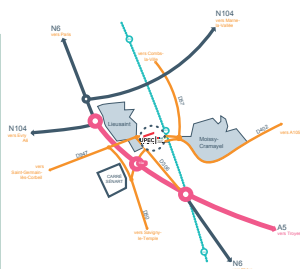
Matières	Heures
UE 1 : Connaissance de l'environnement institutionnel	90
L'action publique en éducation	20
Les associations et les ONG	20
Démocratie participative, collectivités locales	20
Métiers de l'animation et de l'intervention sociale	30
UE 2 : Connaissances des territoires	125
Culture et territoires	30
Espace et territoires	35
Sociologie de la jeunesse en milieu urbain	30
Sociologie des publics difficiles	30
UE 3 : Diagnostic et conduite de projet	180
Méthodologie de projet	60
Communication et information projets territoriaux	60
Diagnostic et démarches de recherche	60
UE 4 : Techniques professionnelles	90
Gestion budgétaire et financière des projets	30
Conduite de groupe	30
Enjeux stratégiques	30
UE 5 : Projet tutoré	115
UE 6 : Stage	560

Calendrier pédagogique FC 2025/2026

Rentrée	15/09/2025
	Stage filé du 8/10/25 au 19/06/2026 Stage du mercredi au vendredi : 8/10/25 au 17/10/25, du 29/10/25 au 19/12/25, du 14/01/26 au 20/02/26, du 1/03/26 au 10/04/26, du 22 au 24/04/26, du 6/05/26 au 7/05/26, du 20 au 22/05/26, du 10 au 19/06/26 Semaine complète : du 20 au 24/10/25
Périodes de stage	
Périodes de congés	Du 20/12/25 au 4/01/26, du 23 au 27/02/26, du 27 au 30/04/26, le 13 et le 15/05/26 et du 27 au 29/05/26
Jours fériés	01/11/25, 11/11/25, 25/12/25, 01/01/26, 6/04/26, 01/05/26, 08/05/26, 14/05/26, 25/05/26
Fin de formation	23/06/2026
Soutenances	7 et 8/09/26



Retrouvez toutes les informations de la formation sur <http://www.iutsf.u-pec.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONTACTS

Responsable Pédagogique : Thomas Sauvadet
thomas.sauvadet@u-pec.fr

Service Formation Continue : seve.fc@iutsf.org
Tél : 01 64 13 44 95 / Fax : 01 64 13 45 05

IUT SÉNART-FONTAINEBLEAU / Campus de Sénart
Rue Georges Charpak / 77567 Lieusaint